

Maître Patrick BURGARD
Notaire
9 rue Urbain Vignères
31340 VILLEMUR SUR TARN

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Patrick BURGARD notaire associé à VILLEMUR/TARN (31240) le 20/02/2020 il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme: Société Civile Immobilière régie par les dispositions de l'article IX du livre III du Code Civil .

Denomination : **SCI Tamarin**

Siège social : 2 Impasse du Marechal Lyautey 31780 CASTELGINEST

Objet social :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Durée : 99 ans

Capital social : 1650 €

Apport en numéraire : 1650 €

Gérant associé: . Mlle Audrey Sylvie BUSCAYLET et M. Desiré Michel de COMARMOND demeurant tout deux à CASTELGINEST (31780) 2 impasse du Marechal Lyautey, co-gérants non statutaires.

immatriculation : RCS TOULOUSE

Cession de parts :. Les parts sont librement cessibles au profit d'un ou plusieurs associés, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.